



BULLETIN D'ADHESION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal et commune

Profession :

Tél. :

E-mail

L'adhésion peut être prise à tout moment de l'année.
Elle est valable jusque la fin du mois de février suivant.
Les mois de janvier et février sont offerts aux adhérents de ces mois-là.

Montant de l'adhésion :

Membre actif : 50 euros

Couple : 75 euros

Membre bienfaiteur : minimum :100 euros

Document à remplir, imprimer et à envoyer
accompagné du règlement libellé à l'ordre de Handi 20, à l'adresse suivante :

Association Handi 20 Lotissement Suaglione n°2 20230 Santa lucia di Moriani

Association Handi 20 (loi 1901) déclarée le 18 février 2004 en Préfecture de Haute-Corse (2B)
Publication au journal officiel du 13 mars 2004

Lotissement Suaglione n°2 20230 Santa lucia di Moriani
www.handi20.com Tél. : +33(0)6.06.65.46.76